

#### UN POSTE SUR UNE ÎLE ET AU CENTRE DE SA VIE A L'ANNEE

##### Une île vivante, une petite communauté de communes dynamique

Avec 85 km<sup>2</sup> pour 100 km de littoral, Belle-Île-en-Mer est la deuxième plus grande île de France métropolitaine et la plus peuplée, après la Corse. Sa population, en croissance depuis les années 80, dépasse aujourd'hui les 5 500 habitants à l'année. Avec plus de 450 000 visiteurs par an, l'économie touristique saisonnière constitue le poumon économique de l'île. Mais elle est complétée par un tissu d'activités importantes (agriculture – pêche - service à la population - bâtiment) source d'un dynamisme local toute l'année. Belle-Île est un territoire vivant.

L'île se compose de 4 communes, regroupées au sein de la communauté de commune de Belle-Île en mer que les spécificités insulaires amènent à gérer une quarantaine de compétences.

[Plus d'information sur ccbi@ccbi.fr](mailto:ccbi@ccbi.fr)

##### Un poste central dans la gestion de 3 équipements au service des bellilois

Le complexe sportif du Gouerch, la salle de spectacle Arletty et la maison des associations sont au cœur de la vie quotidienne des bellilois. Ils accueillent un large public dans le cadre de collaborations et/ou de mise à disposition (associations, et/ou prestataires de différentes natures).

Le poste de responsable intervient dans le cadre d'une création de poste, associé à la création du « **Pôles équipements sportifs et culturels** ». Il porte donc une dynamique nouvelle, source de défis, en lien à la fois avec le tissu associatif local et les élus. Il s'appuie sur 3 objectifs propre à chaque site :

- **Complexe sportif du Gouerch** – mettre en place un cadre d'occupations sportives et de fonctionnement lié à l'exploitation du nouvel équipement (8,3 M€ht d'investissement) -
- **Salle de spectacle Arletty** - Optimiser les moyens et les fonctionnements de la salle en lien avec l'équipe en charge de l'accueil de événements et de la programmation culturelle
- **Maisons de associations de Haute Boulogne** – Mettre en place un dialogue avec les associations et améliorer le suivi

A titre indicatif sur l'année de prise de poste, la charge de travail entre les sites est évaluée à 2/3 sur le complexe sportif et 1/4 sur la salle de spectacle, les maisons des associations nécessitant peu d'énergie dans un 1<sup>er</sup> temps.

#### UNE MISSION DE GESTION ET D'OPTIMISATION DES FONCTIONNEMENTS DE TROIS SITES AU SERVICE DE SES USAGERS

Sous l'autorité de la direction de la Communauté de Communes, le / la Responsable du pôle « Équipements sportifs et culturels » a pour missions de :

##### Coordonner et planifier et les occupations sur les sites

- Proposer, rédiger et mettre à jour les règlements des sites et les documents liés (règlements intérieurs, horaires de fonctionnement, tarifs, contrats et conventions) en cohérence avec les vocations de chaque site
- Planifier et coordonner les occupations :
  - sur le complexe sportif du Gouerch en lien avec l'agent polyvalent du site et dans un dialogue permanent avec les usagers (associations & intervenants) : mise en place et suivi du planning d'occupations annuelles et des conventions liées / suivi des demandes d'occupations exceptionnelles

- à la salle de Spectacle en lien avec la responsable de salle et en fonction des moyens techniques-humains affectés : accompagne l'équipe dans la définition de la programmation culturelle et dans la gestion des demandes de location
- dans les maisons des associations en lien avec l'agent d'accueil de la CCBI : suit les contrats de locations et les occupations effectives / assure le dialogue avec les associations présentes

## Encadrer l'activité du pôle « Equipements sportifs et culturels »

- **Suivre l'activité des agents**, établir et suivre les plannings de travail
- **Elaborer le budget**, assurer sa mise en œuvre et son suivi

## Garantir l'entretien des équipements, le confort et la sécurité des usagers

- **Coordonner les actions d'entretien et de maintenance** des bâtiments ainsi que des espaces extérieurs en lien avec les services techniques (actions réalisées par les agents du pôle et les services techniques en régie ainsi qu'en prestation).
- **Veiller au respect des normes ERP** (incendie, hygiène et sécurité) et à l'information liée des usagers

## LE PROFIL DU RESPONSABLE EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

### Formation-Expérience

- Permis B obligatoire
- Maîtrise des outils informatiques-bureautique
- Expérience dans la gestion d'ERP apprécié
- Expérience d'encadrement apprécié

### Savoir faire

- Rigueur et sens de l'organisation
- Qualité d'expression orale, sens du relationnel et du travail en équipe
- Aptitude à la négociation et bonne capacité à dialoguer
- Esprit d'analyse et capacité de proposition
- Dynamisme

## LE CONTRAT PROPOSE POUR ASSEOIR CETTE CREATION DE POSTE

<b>Contrat</b>	CDD de 1 (voir 2 ans selon profil) renouvelable
<b>Nature du poste</b>	Catégorie B filière administrative ou technique
<b>Temps de travail</b>	Temps complet – 35h
<b>Rémunération</b>	à partir de 1 900 € net/mois (selon profil) + CNAS + chèques-déjeuner + participation employeur mutuelle et prévoyance
<b>Prise de poste</b>	Dès que possible Possibilité de mise à disposition d'un hébergement temporaire à la prise de poste

## CANDIDATER

Votre candidature (CV + LM obligatoires) est à adresser avant le 20 mars 2024 à l'attention de Madame la Présidente de la CCBI par mail à [recrutement@ccbi.fr](mailto:recrutement@ccbi.fr)

*Pour toutes demandes d'informations complémentaires, n'hésitez pas à poser vos questions par mail [recrutement@ccbi.fr](mailto:recrutement@ccbi.fr) en rappelant l'intitulé de l'offre d'emploi correspondante*